

**DROIT DE COUPE**

--	--

Code TPS / TVQ

transaction immobilière	région ou secteur	projet	séquentiel
1402-013	184	067300	018

Je, soussigné(e), MONSIEUR PIERRE GUINGUE, domicilié(e) au 10, CHEMIN STE-AUGUSTINE, NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX (QUÉBEC), J0V 1P0, propriétaire de l'immeuble connu et désigné sous le(s) numéro(s) P-646-17, RANG CÔTE ST-AUGUSTIN O., au cadastre du(de la) PAROISSE DE ST-ANDRÉ-AVELLIN, circonscription foncière de PAPINEAU, déclare:

Qu'Hydro-Québec détient des droits réels et perpétuels de servitude sur une parcelle de terrain prise à même ledit immeuble ci-dessus mentionné, pour l'érection d'une ou des lignes de transport d'énergie, ~~de ce droit acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de PAPINEAU sous le (s) numéro(s) 143475.~~

CECI ÉTANT EXPOSÉ, je donne et accorde par les présentes à Hydro-Québec, un droit de coupe perpétuel, exempt de tout lien et charge, moyennant une indemnité de NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS (985,00\$), sur une parcelle de terrain ayant une superficie de 2471 m<sup>2</sup>, <sup>30,40 m<sup>2</sup></sup> traversant l'immeuble ci-dessus mentionné; la localisation de ladite parcelle étant montrée, lisérée en rouge, sur un(des) plan(s) en date du 29 MARS 1976, mis à jour en date du AOÛT 2000 portant le(s) numéro(s) 91F-2 que j'ai signé(s) pour identification.

**Ledit droit de coupe consiste :**

1. En un droit de couper, émonder, enlever et détruire, de quelque manière que ce soit et en tout temps, sur ladite parcelle, tous les arbres, arbrisseaux, arbustes et branches;
2. En un droit en tout temps de circuler sur ladite parcelle de terrain, à pied ou en véhicule de tout genre, pour exercer tout droit qui lui est accordé par les présentes;

Cette indemnité tient compte, entre autres choses, de la valeur des droits ci-dessus mentionnés, et couvre la valeur des arbres, arbrisseaux, arbustes se trouvant, à quelque moment, sur ladite parcelle asservie. Il est entendu que je pourrai récupérer le bois, en tout ou en partie, à mes frais, risques et périls, au fur et à mesure qu'il sera coupé pourvu qu'il n'ait pas été autrement utilisé par Hydro-Québec ou ses représentants(es) pour les fins de son entreprise.

Dès l'acceptation du présent document, Hydro-Québec aura le droit d'exercer le droit de coupe ci-avant mentionné.

L'encaissement du chèque numéro \_\_\_\_\_ émis à la signature des présentes constituera une quittance en faveur d'Hydro-Québec.

Je m'engage de plus à dénoncer à mes ayants-droit ou à mes futurs acquéreurs l'existence dudit droit de coupe.

FAIT ET SIGNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 2000, et dont copie est remise au(à la ) soussigné(e).

\_\_\_\_\_ propriétaire

\_\_\_\_\_ conjoint(e) si requis

En présence de:

\_\_\_\_\_ témoin

Accepté à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_ par

\_\_\_\_\_  
 Représentant d'Hydro-Québec

RÉUNIONS PETITE-NATION/CHÉNÉVILLE

TENUES LE : 18 OCTOBRE 2000

	1 <sup>ère</sup> réunion	/	2 <sup>e</sup> réunion
<b><u>PERSONNES PRÉSENTES:</u></b>	Roger Leclerc	/	René Marquis
	René Marquis	/	Berthier Rancourt
	Berthier Rancourt	/	Michael Cyr
		/	Marc Gauthier

---

**PROBLÈMES D'INTERFÉRENCE AVEC LIGNE GRAND-BRÛLÉ/VIGNAN**

*Effacer s'il y a lieu "de quelque manière que ce soit"*

1) **BIFFER** "des lignes" au 2<sup>e</sup> paragraphe formule "Droit de coupe" et **INITIALER**

2) **AJOUTER**, s'il y a lieu, clause suivante: "le présent document ne concerne exclusivement qu'un droit de coupe en bordure de la ligne existante "PETITE-NATION/CHÉNÉVILLE" et ne permet aucun droit additionnel à ceux existants en vertu des droits de servitude"

3) **PAYER** par chèque la différence de valeur de la nouvelle évaluation **pour cas déjà réglés**

*Hydro-Québec s'engage à m'indemniser de tous dommages qui pourront être causés à ma propriété et qui seront une conséquence immédiate et directe de l'exécution des dits travaux.*

**N.B. : Aucune intervention auprès propriétaires avant fin B.A.P. (VALIDER auprès de Marcel Mailhot)**

Arthur Parent & Berthier Rancourt  
Omer Provost  
Tous les comptes de dépenses

**FACTURER** temps sur Boucherville/St-Césaire (57027348)  
**FACTURER** temps à l'exploitation (10616)  
**FACTURER** à l'exploitation (10616)